



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
TISSEO VOYAGEURS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MAI 2026
CENT SEPTIEME SEANCE**



RESOLUTION 1.5 – Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres et des membres de la Commission de Concession de Services de l'EPIC Tisséo Voyageurs

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mai à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial TISSEO Voyageurs se sont réunis sous la présidence du Doyen d'âge, Monsieur Gérard ANDRE, au siège social de l'EPIC Tisséo Voyageurs, sur convocations en date du 21 mai 2026.

TOULOUSE METROPOLE

- M. Gérard ANDRE
- M. Aurélien ANDREU-SEIGNE
- M. Jean-Jacques BOLZAN
- M. Maxime BOYER
- M. Emilion ESNAULT
- Mme Karine TRAVAL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance :

- M. Gil BEZERRA, excusé, donne pouvoir à M. Aurélien ANDREU-SEIGNE
- M. Grégoire CARNEIRO, excusé, donne pouvoir à M. Maxime BOYER
- M. Gaëtan COGNARD, excusé, donne pouvoir à M. Jean-Jacques BOLZAN
- Mme Julie ESCUDIER, excusée, donne pouvoir à M. Jean-Jacques BOLZAN

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20260602-RESOL-1-5-CA-DE
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL

- M. Laurent CHERUBIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN

- M. Thierry SUAUD

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND OUEST TOULOUSAIN

- M. Etienne CARDEILHAC- PUGENS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE

- M. Patrice SEMPERBONI

REPRESENTANTS DES SALARIES

- M. Cyril BISIAUX

- M. Didier GROS

ETAIENT EGALEMENT INVITES :

M. Thierry WISCHNEWSKI	Directeur Général de TISSEO Voyageurs
M. Ludovic AUMARD	Agent Comptable de TISSEO Voyageurs
Mme Marine GARNIER	Directrice Juridique, Achats et Logistique de TISSEO Voyageurs
Mme Sylvie SIRE	Administratrice des finances publiques de la Haute-Garonne (absente)
M. Eric ARDOUIN	Directeur Général des Services de Toulouse (absent)
M. Jean-Michel LATTES	Président de Tisséo Collectivités (SMTC)
M. Antoine BOUVET	Directeur Général des Services de Tisséo Collectivités (absent)
Noémie VUAILLAT	Directrice Pilotage et Attractivité du Réseau de Tisséo Collectivités
Sandrine AZEMA	Assistante d'études politique tarifaire, information voyageurs, pilotage et suivi de la DSP PMR de Tisséo Collectivités

Après avoir constaté que 11 Administrateurs étaient présents et 4 représentés en début de séance, Monsieur le Doyen d'Age, Gérard ANDRE, indique que les conditions de quorum sont réunies, le Conseil d'Administration peut valablement statuer.

M. Etienne CARDEILHAC- PUGENS est arrivé à 9h15, après le vote de la résolution 1.1 relative à l'élection du Président du conseil d'administration de l'EPIC Tisséo Voyageurs, portant ainsi le nombre d'Administrateurs présents à 12.

[...]

Monsieur Gérard ANDRE demande à ce qu'un secrétaire de séance, choisi par les membres élus, soit désigné.

Le Conseil choisit pour secrétaire de séance M. Jean-Jacques BOLZ

Accusé de réception en préfecture
0314520807876-20260602-RESOL-1-5-CA-DE
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026



Suite à l'élection de M. Emilion ESNAULT en tant que Président du Conseil d'Administration de l'EPIC Tisséo Voyageurs, actée dans la résolution 1.1, ce dernier assure la présidence de la séance du Conseil d'Administration pour la suite du déroulé de l'ordre du jour.

Les Administrateurs du Conseil d'Administration de l'EPIC Tisséo Voyageurs ayant été entièrement renouvelés par l'Autorité Organisatrice le 20 mai dernier, il convient de procéder à l'élection des membres des commissions.

Le Président demande aux Administrateurs du Conseil d'Administration s'ils souhaitent voter à main levée, comme le leur autorise la loi, ou bien à bulletin secret.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, approuve le principe du vote à main levée.

Il est donc procédé au vote à main levée des Membres Titulaires et Suppléants de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Concession de services, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

A – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Conformément aux dispositions de l'article 4.3 des statuts de la Régie, la composition de la Commission d'appel d'Offres doit être la suivante :

- Le Directeur Général de l'EPIC,
- Cinq membres titulaires élus parmi les représentants issus du Comité Syndical à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- Cinq membres suppléants élus selon le même mode que l'élection des titulaires.

Il est également précisé que la Commission ad hoc dont les membres sont ceux de la Commission d'Appel d'Offres, donne un avis sur le choix de l'attributaire du marché pour les marchés publics conclus selon une procédure adaptée dont le montant hors taxe est supérieur à 90 000 euros H.T. et sur la passation de leurs avenants ayant une incidence financière à la hausse supérieure à 5%.

Il convient de procéder à l'élection des Membres de la Commission d'Appel d'Offres à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre des suffrages.

En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamé élu.



1. LISTES DES TITULAIRES

La première liste constituée est la suivante :

LISTE 1
- Gérard ANDRE
- Aurélien ANDREU-SEIGNE
Jean-Jacques BOLZAN
- Emilion ESNAULT
- Patrice SEMPERBONI

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration s'ils souhaitent constituer des listes complémentaires de candidats aux postes de Titulaires à la Commission d'Appel d'Offres de la Régie TISSEO Voyageurs.

Les Administrateurs ne souhaitent pas constituer de liste supplémentaire.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial s'ils ont des observations.

Il est procédé au vote à main levée des Membres Titulaires de la Commission d'Appel d'Offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

La liste 1 présente 5 (cinq) Membres Titulaires.

Nombre de votants présents et représentés :	16
Nombre de personnes s'abstenant de voter :	0
Suffrages exprimés :	16
Nombre de sièges à pourvoir :	5
Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir)	3,20

La liste 1 obtient 16 voix.

Après l'attribution au quotient et au plus fort reste :

- La liste 1 obtient 5 (cinq) sièges.

Ainsi sont déclarés élus aux postes de Titulaires de la Commission d'Appel d'Offres :

1. Gérard ANDRE
2. Aurélien ANDREU-SEIGNE
3. Jean-Jacques BOLZAN
4. Emilion ESNAULT
5. Patrice SEMPERBONI

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20260602-RESOL-1-5-CA-DE
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026



Il est procédé maintenant au vote des Membres Suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est rappelé que les Membres Suppléants sont susceptibles d'être appelés en cas d'empêchement de l'un ou l'autre des Membres Titulaires.

2. LISTES DES SUPPLEANTS

La première liste constituée est la suivante :

LISTE 1	
-	Gil BEZERRA
-	Gaëtan COGNARD
-	Julie ESCUDIER
-	Thierry SUAUD
-	Karine TRAVAL-MICHELET

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration s'ils souhaitent constituer des listes complémentaires de candidats aux postes de Suppléants à la Commission d'Appel d'Offres de la Régie TISSEO Voyageurs.

Les Administrateurs ne souhaitent pas constituer de liste supplémentaire.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial s'ils ont des observations.

Il est procédé au vote à main levée des Membres Suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Nombre de votants présents et représentés :	16
Nombre de personnes s'abstenant de voter :	0
Suffrages exprimés :	16
Nombre de sièges à pourvoir :	5
Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir)	3,20

La liste 1 obtient 16 voix.

Après l'attribution au quotient et au plus fort reste :

- La liste 1 obtient 5 (cinq) sièges.

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20260602-RESOL-1-5-CA-DE
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026



Ainsi sont déclarés élus aux postes de Suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :

1. Gil BEZERRA
2. Gaëtan COGNARD
3. Julie ESCUDIER
4. Thierry SUAUD
5. Karine TRAVAL-MICHELET

B – COMMISSION DE CONCESSION DE SERVICES

La Régie doit également se doter d'une Commission de Concession de services conforme aux dispositions de l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette commission est créée pour ouvrir les plis et dresser la liste des candidats admis à présenter une offre dans le cadre d'une procédure de concession de service. Aussi, il convient de procéder à l'élection des membres de cette commission, dont la composition est la suivante :

- Le Directeur Général de l'EPIC, en tant qu'autorité habilitée à signer la convention de concession, qui présidera la Commission de Concession de services ;
- Cinq membres titulaires élus parmi les représentants issus du Conseil d'Administration;
- Cinq membres suppléants élus parmi les représentants issus du Conseil d'Administration.

L'élection des Membres titulaires et suppléants de la Commission de Concession de services est faite à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamé élu.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de constituer les listes des candidats aux postes de Titulaires et les listes aux postes de Suppléants à la Commission de Concession de services de la Régie Tisséo Voyageurs.

1. LISTE DES TITULAIRES

La première liste constituée est la suivante :

LISTE 1
- Gérard ANDRE
- Aurélien ANDREU-SEIGNE
Jean-Jacques BOLZAN
- Emilion ESNAULT
- Patrice SEMPERBONI

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20260602-RESOL-1-5-CA-DE
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026



Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration s'ils souhaitent constituer des listes complémentaires de candidats aux postes de Titulaires à la Commission de Concession de services de la Régie TISSEO Voyageurs.

Les Administrateurs ne souhaitent pas constituer de liste supplémentaire.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial s'ils ont des observations.

Il est procédé au vote à main levée des Membres Titulaires de la Commission de Concession de services, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Nombre de votants présents et représentés :	16
Nombre de personnes s'abstenant de voter :	0
Suffrages exprimés :	16
Nombre de sièges à pourvoir :	5
Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir)	3,20

La liste 1 obtient 16 voix.

Après l'attribution au quotient et au plus fort reste :

- La liste 1 obtient 5 (cinq) sièges.

Ainsi sont déclarés élus aux postes de Titulaires de la Commission de Concession de services :

1. Gérard ANDRE
2. Aurélien ANDREU-SEIGNE
3. Jean-Jacques BOLZAN
4. Emilion ESNAULT
5. Patrice SEMPERBONI

Il est procédé maintenant au vote des Membres Suppléants de la Commission de concession de services, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est rappelé que les Membres Suppléants sont susceptibles d'être appelés en cas d'empêchement de l'un ou l'autre des Membres Titulaires.



2. LISTE DES SUPPLEANTS

La première liste constituée est la suivante :

LISTE 1	
-	Gil BEZERRA
-	Gaëtan COGNARD
-	Julie ESCUDIER
-	Thierry SUAUD
-	Karine TRAVAL-MICHELET

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration s'ils souhaitent constituer des listes complémentaires de candidats aux postes de Suppléants à la Commission de Concession de services de la Régie TISSEO Voyageurs.

Les Administrateurs ne souhaitent pas constituer de liste supplémentaire.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial s'ils ont des observations.

Il est procédé au vote à main levée des Membres Suppléants de la Commission de Concession de services, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Nombre de votants présents et représentés :	16
Nombre de personnes s'abstenant de voter :	0
Suffrages exprimés :	16
Nombre de sièges à pourvoir :	5
Quotient électoral (suffrages exprimés / sièges à pourvoir)	3,20

La liste 1 obtient 16 voix.

Après l'attribution au quotient et au plus fort reste :

- La liste 1 obtient 5 (cinq) sièges.

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20260602-RESOL-1-5-CA-DE
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026



Ainsi, sont déclarés élus aux postes de Suppléants de la Commission de Concession de services :

1. Gil BEZERRA
2. Gaëtan COGNARD
3. Julie ESCUDIER
4. Thierry SUAUD
5. Karine TRAVAL-MICHELET

Les Administrateurs sont informés qu'un Règlement intérieur à la Commission d'appel d'Offres et à la Commission de Concession de Services a été adopté par l'EPIC Tisséo Voyageurs afin de fixer les règles de fonctionnement de ces deux commissions.

Monsieur le Président indique qu'après que le Conseil d'Administration ait procédé à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des Membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Concession de Services de l'EPIC Tisséo Voyageurs, ces derniers sont :

A – Pour la Commission d'Appel d'Offres

- **Aux postes de titulaires de la Commission d'Appel d'Offres de l'EPIC Tisséo Voyageurs :**
 - Gérard ANDRE
 - Aurélien ANDREU-SEIGNE
 - Jean-Jacques BOLZAN
 - Emilion ESNAULT
 - Patrice SEMPERBONI

- **Aux postes de suppléants de la Commission d'Appel d'Offres de l'EPIC Tisséo Voyageurs :**
 - Gil BEZERRA
 - Gaëtan COGNARD
 - Julie ESCUDIER
 - Thierry SUAUD
 - Karine TRAVAL-MICHELET

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20260602-RESOL-1-5-CA-DE
Date de télétransmission : 02/06/2026
Date de réception préfecture : 02/06/2026



B – Pour la Commission de Concession de Services

- **Aux postes de titulaires de la Commission de Concession de Services de l'EPIC Tisséo Voyageurs :**
 - **Gérard ANDRE**
 - **Aurélien ANDREU-SEIGNE**
 - **Jean-Jacques BOLZAN**
 - **Emilion ESNAULT**
 - **Patrice SEMPERBONI**

- **Aux postes de suppléants de la Commission de Concession de Services de l'EPIC Tisséo Voyageurs :**
 - **Gil BEZERRA**
 - **Gaëtan COGNARD**
 - **Julie ESCUDIER**
 - **Thierry SUAUD**
 - **Karine TRAVAL-MICHELET**



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Monsieur Emilion ESNAULT